



SUEZ EAU FRANCE

FLASHINFO/MARS23

LA PART VARIABLE DE LA PRIME DES CADRES POUR 2022

QUAND LA PRIME VARIABLE DES CADRES PREND L'EAU OU COMMENT METTRE LE MORAL DES TROUPES EN BERNE

Vous êtes nombreux à faire remonter votre mécontentement, voire votre colère. En effet depuis la mi-mars avez été informés par vos managers du montant des primes variables au titre de l'exercice 2022, et la douche a été froide !

En cause, trois changements majeurs :

Changement n°1 :

Pour la partie Santé / Sécurité, SUEZ Eau France a appliqué, pour la première année, la règle de SUEZ Groupe. Ceci a pour conséquence la modification des résultats servant d'assiette pour le calcul.

De plus, un pourcentage d'atteinte identique est appliqué à toutes les structures de SUEZ Eau France, en contradiction avec les dispositions prises les années précédentes. **Conséquence : de manière surprenante, les plus méritants ne sont ni encouragés ni reconnus.**

Changement n°2 :

Pour les résultats financiers, un nouveau critère est introduit : **le « CASH ». Ici encore, cela change les assiettes de calcul.**

Changement n°3 :

Lors de la réunion n°4 des Négociations Annuelles Obligatoires de SUEZ Eau France du 9 janvier 2023 la Direction avait pris l'engagement de ne pas affecter la prime variable des cadres (ci-dessous l'extrait de la présentation de la Direction des Ressources Humaines).

« Décision de neutralisation des coûts de l'énergie dans le budget EF qui a pour conséquence la préservation des PV Cadres 2022 »

Or dans l'information envoyée le 21 mars 2023, elle est revenue sur cet engagement...

Les conséquences concrètes de ces changements :

Pour nombre d'entre nous, la baisse constatée se situe entre 10% et 40% en comparaison du montant versé en moyenne ces dernières années.

Quelles que soient les justifications à ces changements, ce qui pose problème, c'est la méthode. Une méthode consistant à changer les règles du jeu, sans discussion préalable, sans annonce, sans partage, à la dernière minute, une fois la « partie » terminée. Une méthode que nous dénonçons !

Nos propositions pour sortir de cette situation :

- Nous attendons de la Direction Générale de SEF qu'elle **respecte l'engagement écrit** annoncé en janvier 2023 aux Organisations Syndicales représentatives.
- Nous attendons de la Direction Générale qu'elle engage **une négociation avec les OS représentatives des Cadres.**
- Notre objectif est qu'il soit mis en place **une réelle compensation** à hauteur de ce qui n'a pas été attribué, sur la paie du mois d'avril.
- Nous invitons également la Direction Générale à **revenir au dialogue** et au partage. Pour la sérénité de tous.

Il en va de la confiance des Cadres de SUEZ Eau France dans un moment charnière de l'histoire de l'entreprise où de nombreux sujets restent à discuter (télétravail, flex-office, modèle opérationnel...).

Envoyez des signaux forts pour garder l'unité et l'engagement des Cadres!

Les représentants du S3E seront toujours là pour défendre les intérêts et soutenir les salariés de l'encadrement !

Notre objectif est d'agir dans un esprit gagnant-gagnant, tant pour l'entreprise que les salariés et les retraités. Construisons ensemble ! REJOIGNEZ le S3E pour peser sur votre avenir ! www.s3e.fr



seee-suez-syndicat-encadrement-environnement-eau



FLASHEZ-MOI